
L'association des Juristes progressistes vaudois est la section cantonale de l'association des Juristes démocrates de Suisse (JDS) – Demokratische Juristinnen und Juristen der Schweiz (DJS). Créée en 1978, l'association faitière des Juristes démocrates de Suisse a notamment pour but de défendre les droits et libertés démocratiques, l'accès des justiciables aux tribunaux et aux instances administratives, l'égalité des sexes ainsi que la solidarité avec les plus démunis-e-s. Pour réaliser ces buts, l'association a non seulement créé le magazine *Plädoyer*, mais organise également des journées de formation et des congrès sur des questions de politique du droit. Ces manifestations sont publiques.

*Der Dachverband « Demokratische Juristinnen und Juristen der Schweiz » besteht seit 1978 und fördert namentlich den Ausbau der demokratischen Rechte und Freiheiten, den Zugang der Rechtsuchenden zu Gerichten und Verwaltungsbehörden, die Gleichberechtigung der Geschlechter sowie die Solidarität mit Benachteiligten. Zur Verwirklichung dieser Ziele haben die DJS nicht nur das Magazin *Plädoyer ins Leben* gerufen (heute durch den von der DJS beauftragten Verein *Plädoyer* herausgegeben), sondern organisieren auch öffentliche Weiterbildungs-tagungen und Kongresse mit rechtspolitischen Inhalten.*

Juristes progressistes vaudois

Vous avez le droit de garder le silence...

Jeudi 16 février 2012
Université de Lausanne
Dorigny – Anthropole
Auditoire 1031

Bilan de la nouvelle procédure pénale dans le canton de Vaud avec quelques-un-e-s de ses protagonistes

8 h – 8 h 30	<i>Accueil</i>
8 h 30	<i>Présentation de la journée</i>
8 h 45	Point de vue du Ministère public Laurent Maye procureur à Lausanne
9 h 30	Point de vue de l'avocat·e Fabien Mingard avocat à Lausanne
10 h 15	<i>Pause</i>
10 h 30	Point de vue du juge du Tribunal des mesures de contrainte Sabine Derisbourg présidente du Tribunal des mesures de contrainte
11 h 15	Point de vue du juge de 1 ^{re} instance Thomas de Montvallon président de la Chambre pénale du Tribunal d'arrondissement de Lausanne
12 h – 13 h 45	<i>Repas sur le campus de l'Université</i>
14 h	Point de vue du juge du Tribunal des mineurs Christophe Maillard président au Tribunal des mineurs
14 h 45	Point de vue du juge de 2 ^e instance Joël Krieger Président à la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal
15 h 30	<i>Discussion</i>
16 h 30	<i>Apéritif</i>

Conditions générales

INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être faites en retournant le bulletin d'inscription ci-joint d'ici au 15 janvier 2012 au plus tard. L'inscription est définitive.

CONFIRMATION – PAIEMENT

Une confirmation sous forme de courrier électronique avec indication des coordonnées de paiement vous parviendra dès réception de votre bulletin d'inscription.

FRAIS D'INSCRIPTION

- fr. 110 par personne inscrite
 60 pour les membres des Juristes progressistes vaudois, des Juristes démocrates de Suisse et les avocat·e·s stagiaires
 30 pour les étudiant·e·s et les personnes sans activité lucrative

FRAIS DE REPAS

(eau minérale comprise)
 fr. 40 par personne devront être acquittés au moment du paiement des frais d'inscription

EMPLACEMENT – ACCÈS

La journée d'étude se déroulera à l'Université de Lausanne, à Dorigny, dans le bâtiment Anthropole, auditoire 1031.

Accès en train

Depuis la gare de Lausanne, prendre le métro m2 à la station *Lausanne-Gare* en direction *Croisettes* et descendre à la première station *Lausanne-Flon* ou se rendre à pied jusqu'à la station *Lausanne-Flon*, puis le métro m1 direction *Renens-Gare* et descendre à la station *UNIL-Dorigny*.

Accès en voiture

Prendre la bretelle autoroutière de Lausanne-Sud jusqu'à la sortie *UNIL-EPFL*; suivre ensuite la direction *UNIL-Dorigny*.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES S'ADRESSER À

Juristes progressistes vaudois
 M^e Patrick Mangold, président
 Case postale 6569
 1002 Lausanne
 T +41 21 310 48 80
 info@juristesprogressistesvaudois.ch

Inscription

Nom _____ Prénom _____

Société _____ Profession _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Courriel _____ @ _____

Tél. privé _____ Tél. prof. _____

Je prendrai part au séminaire
du 16 février 2012

Je prendrai part également
au repas de midi

Membre ou avocat-e stagiaire

oui

non

Etudiant-e ou sans activité lucrative

oui

non

Merci de n'inscrire
qu'une personne par bulletin
et de faire des photocopies
en cas d'inscriptions multiples

Renvoyer le bulletin détachable
à l'adresse mentionnée ci-dessous

.....
Affranchir
svp

.....
Juristes progressistes vaudois
Case postale 6569
1002 Lausanne